

REPUBLIQUE DU CONGO

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE FONDS KOWEITIEEN

UNITE NATIONALE DE COORDINATION DU PROJET DU PDAC

**AVIS DE SOLICITATION DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LA SELECTION
DES CABINETS POUR LA CONSTITUTION DES CONSORTIUM AVEC DES
CABINETS AGREES PAR LE FONDS KOWEITIEEN POUR LA REALISATION DE
L'ETUDE DE FAISABILITE ET LE CONTROLE DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AGROPASTORALES ET PISCICOLES**

Le Gouvernement de la République du Congo et le Fonds Koweïtien pour le Développement Economique Arabe (Fonds Koweïtien) ont signé, le 29 décembre 2020, un Accord de Financement d'un montant de 23,5 millions de dollars américains (environ 15 milliards FCFA), pour la mise en œuvre d'un Projet de Développement Agricole, en sigle PDAFK. L'Accord de Financement est entré en vigueur le 3 août 2021, après la ratification de l'Accord de Financement par le Président de la République, sur autorisation du Parlement.

Une partie des fonds du projet est réservée à la réalisation d'une étude de faisabilité et au contrôle des travaux de construction des infrastructures de production du Nouveau Village Agricole d'Imvouba et du Nouveau Village Agricole de Nkouo, des laboratoires zootechnique et phytosanitaire de Kombé, d'aménagement de la zone maraîchère de la rive droite de Djoué et de réhabilitation de la Station Piscicole Domaniale de Dzoumouna.

Six à huit cabinets ou bureaux d'étude nationaux seront sélectionnés et invités à constituer des consortiums avec des cabinets ou bureaux d'étude agréés Fonds Koweïtien afin de soumettre leurs offres en vue de la réalisation de l'étude de faisabilité du projet et d'assurer le contrôle et la surveillance des travaux de construction des infrastructures retenues par le projet.

Les cabinets nationaux devraient répondre aux critères suivants :

- être agréé par les autorités compétentes ;
- avoir effectué au moins deux missions similaires ;
- avoir une expérience pertinente dans la réalisation des études des infrastructures rurales ;
- Présenter une équipe composée de :
 - un chef de mission avec : Bac +5 en génie civil, génie rural, architecture ou diplôme équivalent, avec une expérience de coordination des équipes multidisciplinaires ;
 - un spécialiste de la production végétale : Bac +5 en agronomie ou développement rural, avec une expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;
 - un spécialiste de la production animale : Bac +5 en zootechnique ou sciences vétérinaires, avec une expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;
 - un spécialiste de la pisciculture : Bac +3 en pisciculture ou en développement rural, avec une expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;
 - un agroéconomiste : Bac +5 en agroéconomie ou économie rurale, avec expérience dans la réalisation d'enquêtes ou études ;
 - un spécialiste en électromécanique : Bac +3 en électromécanique ou équivalent avec

- une expérience d'au moins 2 ans;
- un spécialiste en développement hydroagricole : Bac +3 en hydraulique agricole, génie rural ou équivalent, avec une expérience dans la réalisation de levés ou d'étude ;
 - un spécialiste en sauvegardes environnementales et sociale : Bac+3 en toutes disciplines, avec une expérience d'au moins 2 ans.

La durée de la première phase de la mission (étude de faisabilité) est de 90 jours. Celle de la deuxième phase (surveillance et contrôle des travaux) sera déterminée par l'étude de faisabilité.

Les termes de référence complets peuvent être retirés au siège du PDAC ou obtenus par email.

La procédure de sélection se fera conformément aux procédures applicables au PDAC.

Les dossiers de manifestation d'intérêt seront soumis au plus tard **le jeudi 10 août 2023**, à l'Unité Nationale de Coordination du PDAC, située Boulevard Denis Sassou Nguesso, Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tél : (242) 06 858 88 88, E-mail : pdafkcongo@gmail.com, pdacmaep@gmail.com

Fait à Brazzaville, le **17 JUL 2023**

Le Coordonnateur National du PDAC,



Isidore ONDOKI